

## 2<sup>ème</sup> année de Capacité en Droit

CONVOCATION AUX EXAMENS DE SEPTEMBRE 2016

### AVIS FAISANT OFFICE DE CONVOCATION

Ne peuvent se présenter aux examens  
que les étudiants ayant effectué leur inscription pédagogique  
au Centre audiovisuel

*Il n'y a pas d'inscription particulière pour se présenter aux examens*

Les épreuves se déroulent au Centre René Cassin (17, rue Saint Hippolyte 75013 Paris)

Métro : Glacière ou Gobelins

### ***Vous devez vous présenter une demi-heure avant le début des épreuves écrites***

- Présentez vous avec votre carte d'étudiant(e) universitaire.
- Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.
- Dès l'épreuve commencée, les sorties sont autorisées après 1 heure pour les épreuves de 3h.
- Les étudiants n'utiliseront que le papier fourni lors de l'épreuve.
- Les étudiants sont priés d'éteindre leur portable et de le mettre dans leur cartable laissé dans l'allée de l'amphi.

*Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie, dans la partie réservée à cet effet, leur nom et prénom et indiquer leur numéro d'étudiant.*

*A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (pour rendre la copie anonyme) et il doit signer la liste d'émargement.*

### EPREUVES ECRITES

Filière « Administration » :

<b>DROIT ADMINISTRATIF</b>	<b>Jeudi 1<sup>er</sup> Septembre</b>	<b>De 15h30 à 18h30</b>	Amphi 2
<b>DROIT FISCAL</b>	<b>Vendredi 2 Septembre</b>	<b>de 9h30 à 12h30</b>	Amphi 2

Filière « Carrières judiciaires » :

<b>DROIT PENAL</b>	<b>Vendredi 2 Septembre</b>	<b>de 9h30 à 12h30</b>	Amphi 2
<b>PROCEDURE CIVILE</b>	<b>Vendredi 2 Septembre</b>	<b>de 14h00 à 17h00</b>	Salle 12

Filière « Entreprises » :

<b>DROIT SOCIAL</b>	<b>Jeudi 1<sup>er</sup> Septembre</b>	<b>de 15h30 à 18h30</b>	Amphi 2
<b>DROIT FISCAL</b>	<b>Vendredi 2 Septembre</b>	<b>de 9h30 à 12h30</b>	Amphi 2
<b>DROIT COMMERCIAL</b>	<b>Vendredi 2 Septembre</b>	<b>de 14h00 à 17h00</b>	Salle 12

### **Aucun document n'est autorisé**

**RAPPEL** : Toute défaillance à une matière fait obstacle à la validation de vos examens .

*Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants en situation de handicap auxquels il est demandé de se faire connaître au secrétariat*

*avant le 3 juillet 2016 à l'adresse suivante : [cavcapa@univ-paris1.fr](mailto:cavcapa@univ-paris1.fr)*

**RESULTATS** : Les résultats seront communiqués le **13 septembre 2015**

**Les oraux pour les étudiants admissibles aux écrits auront lieu SOUS RESERVE DE MODIFICATION le jeudi 15 septembre et le vendredi 16 septembre 2016.**